

Vision, mission, raison d'être et contexte opérationnel 2023-2024

Vision

Avec son parc qui est un haut lieu de rassemblement, la CCBN est reconnue pour son ouverture et sa sensibilité à l'égard de toutes les communautés. Engagée et performante, l'équipe fait de la CCBN, et toutes ses composantes, une source de fierté, et l'élève à titre d'acteur respecté et incontournable dans la mise en valeur de la Ville de Québec, du Québec et du Canada.

Mission

La CCBN assume la responsabilité de l'administration, de la gérance, de la conservation et de la mise en valeur du parc des Champs-de-Bataille (situé dans la ville de Québec) ainsi que de la gestion des fonds attribués à cette fin. Elle tient son mandat de la *Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec*ⁱ, 7-8 Édouard VII, chap. 57, promulguée le 17 mars 1908, et ses amendements. Elle rend compte au Parlement par l'entremise du ministre du Patrimoine canadien. Elle est dirigée par un conseil d'administration formé de neuf commissaires : sept commissaires sont nommés par le gouverneur en conseil et la loi constitutive de la CCBN autorise la nomination d'un représentant par les provinces du Québec et de l'Ontario, en considération de leur contribution lors de la création de la Commission.

Le conseil d'administration décide des orientations générales visant l'atteinte du résultat stratégique de faire du parc un site historique et urbain prestigieux, naturel, accessible, sécuritaire et éducatif et assume la surveillance générale. La secrétaire, qui agit comme directrice générale, est nommée par le gouverneur en conseil. Elle est responsable de mettre en œuvre les orientations générales et de gérer quotidiennement l'ensemble des opérations de la CCBN. Elle œuvre donc tant à l'atteinte du résultat stratégique que des résultats attendus de chaque programme.

Le territoire de la CCBN constitue un des sites historiques les plus importants au Canada. Communément appelé « Les plaines d'Abraham », c'est le site rassembleur par excellence à Québec. La CCBN concilie l'importance historique du parc avec son rôle de parc urbain. Elle préserve cet héritage pour les générations futures, le met en valeur de façon à ce que la population bénéficie pleinement de ses richesses et fait connaître aux Canadiens et aux Canadiennes les grands faits de l'histoire du Canada qui s'y rattachent.

Raison d'être

La Commission des champs de bataille nationaux (CCBN), en tant que gestionnaire du parc des Champs-de-Bataille de Québec, permet aux Canadiens et aux Canadiennes de bénéficier du premier parc historique national au Canada et d'un des plus prestigieux parcs urbains au monde.

Contexte opérationnel

Au cours de l'année 2023-2024, la Commission des champs de bataille nationaux (CCBN) a su, en tant que gestionnaire du parc des Champs-de-Bataille, œuvrer à la conservation et à la mise en valeur de son territoire. En effet, la CCBN a concrétisé certains objectifs établis dans son plan stratégique pour 2022-2025. À titre d'exemple, quant au pilier axé sur la réconciliation, la CCBN a

développé le projet de création d'un espace de dialogue sur le cap Diamant où seront accueillies deux œuvres d'artistes autochtones.

Plusieurs projets de travaux sur des monuments ont été réalisés par la CCBN témoignant du rôle de gardienne qu'elle joue et de l'importance accordée à ces riches éléments du patrimoine du parc.

Le Musée des plaines d'Abraham a connu un achalandage marqué durant la période des Fêtes. Un prix d'excellence de la Société des musées du Québec a été décerné à son exposition temporaire « Aeria ». La CCBN a fait l'acquisition d'une collection des fêtes du tricentenaire de Québec dont elle assurera la pérennité.

La CCBN a conclu une entente de principe avec sa nouvelle concession alimentaire, la Maison Smith inc. qui a été sélectionnée pour déployer une offre alimentaire sur le parc afin de notamment bonifier les expériences clients.

Le déploiement de l'image de marque de la CCBN se poursuit et la CCBN mise sur son nouveau site Web, dont la refonte a débuté au mois de janvier 2024, pour agir à titre de vitrine bonifiant de façon marquée l'expérience des usagers.

Pour faire face à ces défis, la CCBN évolue à l'intérieur d'un cadre budgétaire de base restreint, auquel s'ajoutent des pressions financières susceptibles de compromettre le maintien de sa viabilité financière. Pour 2023-2024, la CCBN a pu profiter d'un financement supplémentaire ponctuel pour investir dans le maintien des nombreux actifs dont elle est gardienne, allant de la gestion d'un site contaminé, à l'entretien d'une imposante falaise, de la conservation d'un patrimoine arboricole à l'aménagement et l'entretien de monuments d'art public.

La CCBN a continué d'être l'hôtesse de plusieurs événements d'envergure sur son territoire et s'est impliquée auprès des organisateurs d'événements afin de concrétiser leur projet. De même, les relations avec les différents partenaires et collaborateurs de la CCBN ont été maintenues que ce soit avec la Ville de Québec, le ministère de la Défense nationale, Parcs Canada ou d'autres. Les ententes interinstitutionnelles de la CCBN ont été reconduites permettant ainsi l'échange de bonnes pratiques, de services et de promotion par l'entremise de Tourisme Autochtone Québec et du Musée huron-wendat.

ⁱ *Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec*, <http://laws.justice.gc.ca/fra/lois/N-3.4/page-1.html>